



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 août 2025

L'assemblée générale s'est réunie sur convocation envoyée par internet le 20 juillet 2025 avec la 136^{ème} news. Cette assemblée s'est tenue en présentiel et par visio-conférence. Dans la salle, nous étions 6 physiquement présents avec 22 pouvoirs reçus et 2 en visio.

Le quorum est atteint à 10 h 30, avec 30 présents ou représentés sur 35 adhérents à jour de cotisation.

Le secrétaire ouvre l'assemblée en remerciant les personnes présentes physiquement ou en visio ainsi que les adhérents ayant envoyé un pouvoir. Il remercie aussi la présidente de l'association Vent du Haut Ségala présente en visio.

Ordre du jour :

1. *La situation à Comiac et aux alentours*
2. *Le bilan des actions menées depuis 1 an*
3. *Point financier*
4. *Elections au bureau*
5. *Les actions à entreprendre*
6. *Questions et précisions diverses*

1. Situation à Sousceyrac

- a. Le Conseil municipal de Sousceyrac a pris la décision de continuer le projet éolien, le 23 septembre 2024, par 15 voix pour et 4 abstentions. Depuis, Christian président de l'APPGE, a participé aux différentes réunions organisées par le comité de pilotage. Il nous donne les informations suivantes :
- b. Il a participé aux deux réunions du 17 décembre et du 13 mai
 - i. **17 décembre 2024** : réunion avec Quercy Energie ; il est prévu que les éoliennes puissent tourner vers 2030, avec un chantier qui peut durer jusqu'à 15 mois. Il a été question du cahier des charges, de la création du Comité de pilotage, de la création d'une lettre d'information (*elle se trouve sur le site de l'APPGE ainsi que la liste des études à mener dont des études naturalistes sur 4 saisons*). Siran et Laroquebrou se retirent du projet. Il a été dit que 180 habitants sont actionnaires du parc de la Luzette.
 - ii. **13 mai 2025** : absence du maire de Sénaillac comme à la première réunion. Décision de mettre à la disposition du projet 150 ha du « grand communal ». Il est prévu que le Conseil Municipal du 26 mai vote sur cette disposition. Il a choisi la solution de mise à disposition du foncier communal en gré à gré en contrôle étroit avec la SEM LEN (société d'économie mixte et d'énergies nouvelles) et ses partenaires (SIPEnR et Énergie partagée). Ils ont discuté aussi du budget envisagé (400 000€) et espèrent 70% de subvention de l'Etat ou de la région.

2. Situation à Gorses Labastide du Haut-Mont et Laurettes/St-Cirgues

- a. Nous avons soutenu et répercuté les actions de l'association Vent du Haut Ségala. Mais, il me semble que nous pouvons profiter de la présence de la présidente.
- b. Brigitte Hamzaoui, présidente de Vent du Haut Ségala nous fait part de sa déception lors de la réunion avec la sous-préfète de Figeac le 17 juillet 2025.
 - i. Elle avait demandé à ce qu'un responsable de la Dreal soit présent. Malheureusement la sous-préfète était seule et a paru peu au courant des dossiers éoliens du secteur.
 - ii. Le projet de Laurettes/st-Cirgues a été mis en veilleuse par NEOEN pour défaut de rentabilité (mais non arrêté).
 - iii. Pour les projets éoliens de Gorses et de Labastide-du-Haut-Mont, ils envisagent une étude ornithologique est en cours comme à Parlan. Le coût envisagé est prohibitif (entre 2500€ et 2800€), mais cette étude sera indispensable pour avoir des arguments lors de la contestation des projets.
 - iv. Ils auront une Assemblée Générale le samedi 16 août pour se doter d'un conseil d'administration conformément à leurs statuts et envisager le financement de l'étude ornithologique



3. **Situation à Camps** : dans la news 131 de février, je signalais que le Conseil d'Etat avait mis un point final au projet éolien, du fait de la présence du Milan Royal.
4. **Situation à Parlan**
- Stop Eole Parlan continue son combat contre la création de 4 éoliennes voici le message que son président Jean-Claude Montillet m'a fait parvenir le 2 juillet :
 - Suite au dépôt du mémoire en défense de la partie adverse, notre avocat a rédigé un mémoire complémentaire en stipulant l'étude ornithologique que nous avons engagée en fin d'année 2024. Cette étude démontre que le rapport de EXEN en 2016 pour la société ABO WIND a des carences, notamment à propos des rapaces proches du futur parc. Ces nouvelles données ornithologiques devraient étayer notre mémoire de départ, mais elles ont aussi un coût. Donc notre budget prévisionnel pour le recours, plus le mémoire en réplique a été dépassé de 500 €. Nous aurions pu réduire le passage de l'ornithologie, mais sans ces recherches, pas de faits nouveaux pour argumenter notre recours. Nous faisons appel encore une fois à votre générosité pour combler ce déficit. Chacun bien sûr fait comme il peut. Merci d'avance. Nous vous faisons parvenir en pièce jointe le mémoire en réplique de notre avocat, ainsi que l'étude ornithologique.*
 - Ces documents ont été mis en lien dans la news n°136 de juillet.
5. **Autres actions** :
- Nous avons soutenu et relayé la pétition mise en ligne le 27 octobre 2024 par l'association Vent du Haut Ségala pour une distance minimum de 1 000 m. Cette pétition a recueilli 18 910 signatures au 4 août 2025.
 - L'APPGE a fait parvenir aux députés et sénateurs plusieurs lettres avec copie au maire de Sousceyrac : le 28 novembre, le 11 mars à chaque fois, il y a eu un accusé de réception.
 - Le 24 mai, nous avons envoyé une lettre à la préfecture du Lot ainsi qu'aux sous-préfets avec copie au maire de Sousceyrac.
 - Le 20 juin, nous écrivions aux députés et sénateurs à propos de la PPE3 (Programmation Pluriannuelle de l'Energie)
6. **Le site et la news mensuelle**
- J'essaie de tenir à jour le site et mon logiciel me dit qu'en 2024, il y a eu 10 200 visiteurs, ce qui fait 27,87 visiteurs par jour soit une augmentation de 13% par rapport à 2023, et du 1er janvier au 31 juillet 2025, c'est 9 655 visiteurs soit 45,54 visiteurs par jour.
 - Chaque mois, vers le 20 du mois, j'envoie 475 mels. En juillet, j'ai envoyé la 136^{ème} news. Mon logiciel d'envoi en nombre me dit que 44% des mels sont ouverts et que 22% des ouvreurs cliquent sur un lien. Je sais que cela n'est pas forcément fiable car certains antivirus bloquent les cookies. Et à plusieurs reprises, j'ai découvert que des personnes qui n'étaient pas signalées ouvreurs, avaient en fait bien ouvert la news.
 - Dans mes news, je fais la recension des parcs annulés : en 1 an, 63 projets ont été annulés. Dans le détail :
 - 23 par le Conseil d'Etat dans 15 départements différents
 - 7 par les préfectures
 - 8 par l'armée
 - 17 par des Cours Administratives
 - 8 par simple abandon du promoteur.
 - J'ai noté les raisons :
 - bio-diversité et espèces très protégées, (comme la cigogne noire, les chauve-souris, le gypaète barbu ou l'outarde canepetière ..)
 - mais il y a aussi l'effet visuel (comme la saturation visuelle ou la présence de patrimoines ; Vercingétorix, menhirs, abbayes ou châteaux)
 - et bien sûr les radars de l'armée.



7. **Le bilan financier**
- a. **Parole au trésorier Dominique Lacambre**
- i. 35 adhérents à jour de cotisation,
 - ii. bilan positif de 119,89 € grâce à l'adhésion à 15€
- b. Vote sur le bilan : quitus est donné à l'unanimité des personnes présentes et représentées (le trésorier s'est abstenu)
- c. **Proposition d'aider « Stop Eole Parlan » et « Vent du Haut Ségala »** pour les études ornithologiques
- i. nous proposons de donner à chacune de ces 2 associations 150€.
 - ii. la proposition est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.
8. **Le Bureau** : ses membres sont élus pour 3 ans, et rééligibles. La dernière élection date de 2023, donc, comme il n'y a pas de nouveau candidat, pas de vote et Christian Momboisse reste président, Dominique Lacambre trésorier, Gilles Forhan secrétaire et Bernadette Forhan secrétaire adjointe
9. **Information diverses**
- a. **Nouvelles des éoliennes de Bernargues** :
- i. Lourde condamnation pour l'exploitant des éoliennes du parc de Bernargues dans l'Hérault. Le mercredi 9 avril 2025, le tribunal judiciaire de Montpellier a condamné la société Valéco-Energie renouvelable du Languedoc (ERL) à un an de suspension d'activité du parc de sept éoliennes pour destruction d'espèce protégée, avec exécution provisoire, pour éviter la réitération de l'infraction.
 - ii. Mais, le mercredi 30 avril, la Cour de cassation annule la démolition des éoliennes de Bernargues
- b. **RTE : a publié son bilan** pour le premier semestre 2025 on peut y lire :
- i. **Le nombre d'épisodes de prix négatifs a continué de croître en France au premier semestre 2025, avec 363 heures concernées (soit environ 8 % du temps), contre 235 heures au premier semestre 2024. À titre de comparaison, l'année 2024 avait enregistré 361 heures à prix négatif. La tendance est similaire dans les autres pays européens, avec 459 heures en Espagne, 389 heures en Allemagne et 402 heures aux Pays-Bas.**
 - ii. **L'augmentation des occurrences des prix négatifs résulte de l'abondance de la production décarbonée en France et de la stabilité de la consommation électrique.**
 - iii. **Le premier semestre 2025 a notamment été marqué par la survenue, le 28 avril, d'un blackout majeur au sein de la péninsule ibérique. Cet événement rarissime a généré une forte attention sur les conditions techniques de fonctionnement des systèmes électriques ibérique, français et européen. De façon schématique, durant la minute ayant précédé le black-out, des fluctuations de la tension sur le réseau espagnol ont entraîné la déconnexion de nombreux moyens de production du système électrique ibérique. Les causes et le déroulé précis des circonstances ayant conduit à cette situation sont en cours d'investigation par un panel d'experts mandaté par les textes européens et placé sous l'égide de l'association des gestionnaires de réseau transport d'électricité européens (ENTSO-E).**
10. **Points de Vigilance** :
- a. Exploitations minières
 - b. Panneaux solaires sur terrains agricoles
 - c. Méthanisation.
 - d. Suivi du dossier éolien de Sousceyrac
 - e. Les personnes présentes demandent à Gilles Forhan de poursuivre la news mensuelle et d'actualiser le site.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG a été levée à 11 h 45

Le secrétaire
Gilles Forhan

